

# RÉUNIONS PUBLIQUES

## ZONAGES ET RÈGLEMENT



## PARTICIPER

à la réunion publique de votre secteur pour prendre connaissance du projet intercommunal et des zonages de **votre commune.**



Prenez connaissance du  
Projet intercommunal  
(PADD) sur notre site  
[www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr)

Contact : [plui@paysdiois.fr](mailto:plui@paysdiois.fr)



aux Sources de la Drôme  
Communauté des Communes du Diois

